



PROJET 56053:

INTEGRATION DE LA PERSPECTIVE GENRE
DANS LA PLANIFICATION ET LA BUDGETISATION LOCALES
AU MAROC (2007 – 2008)

TABLE DES MATIERES

ACRONYMES.....	i
CONTEXTE ET ANALYSE DE SITUATION.....	2
JUSTIFICATION.....	3
STRATEGIES DU PROGRAMME.....	4
OBJECTIF.....	4
RESULTATS ESCOMPTEES.....	Erreur ! Signet non défini.
PRODUITS ENVISAGES.....	Erreur ! Signet non défini.
PRINCIPALES ACTIVITES.....	Erreur ! Signet non défini.
HYPOTHESES ET ANALYSES DE RISQUES.....	6
PARTIES PRENANTES ET PARTENAIRES.....	7
GESTION DU PROJET.....	8
SUIVI ET EVALUATION.....	8
PLAN DE TRAVAIL.....	10
BUDGET ESTIMATIF.....	11

ACRONYMES

ADFM Association Démocratique des Femmes Marocaines

CEDAW Convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard les femmes

CLEF Centre de Leadership des Femmes (Center for Women's Leadership)

BSG Budgétisation sensible au genre

BLSG Budgétisation Locale Sensible au Genre

OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG Organisations non Gouvernementales

UNIFEM Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme

CONTEXTE ET ANALYSE DE SITUATION

Suite au plaidoyer soutenu du mouvement des femmes pour la promotion des droits humains de la femme au Maroc, et pour la formulation et la mise en œuvre de politiques et programmes sensibles au genre, d'importantes réformes ont été introduites récemment dans le cadre légal du pays. Nous citons à titre d'exemple le code de la famille, le code de travail, le code pénal, le code électoral, ainsi que les politiques nationales et sectorielles qui ont commencé à paver le chemin vers une meilleure parité des sexes.

L'intégration de la dimension Genre en vue de favoriser l'égalité des sexes est de nos jours un processus utilisé par plusieurs institutions nationales, comme l'illustre l'initiative de budgétisation sensible au genre entreprise par le Ministère des Finances et de la Privatisation en partenariat avec l'UNIFEM, qui a conduit à la production du premier et du second rapport genre apparaissant en annexe du rapport économique et financier qui ont accompagné les projets de loi de finances respectivement en 2006 et 2007.

Toutefois, et ainsi qu'illustré par les efforts continus de l'UNIFEM en soutien à la mise en œuvre du nouveau code de la famille et pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, ces réformes ne mènent pas automatiquement à l'élimination de la discrimination basée sur le genre ainsi que définie par les différents instruments internationaux des droits humains, notamment la Convention pour l'Élimination de toutes formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW). La mise en œuvre de ces instruments rencontre une grande résistance, particulièrement au niveau local. En plus de l'éducation, de la communication, et du plaidoyer pour une mise en œuvre effective et pour l'affinement du système législatif et des mécanismes institutionnels, l'exécution de ces réformes exige l'allocation de ressources supplémentaires, et/ou la réallocation des ressources existantes – un exercice qui n'a rien d'automatique et qui nécessite des négociations et des partenariats entre les autorités communales et les organisations de femmes, ainsi que le renforcement des capacités de tous les acteurs.

Au niveau national, le gouvernement a récemment annoncé qu'il allait ratifier le protocole optionnel de la CEDAW, et retirer certaines de ses réserves. Au niveau de la gouvernance, les élections parlementaires de 2002 ont donné lieu à l'élection de 35 femmes au parlement, grâce à une liste nationale qui a permis de prendre des mesures de discrimination positive (10%). Malgré ces efforts, seulement 1% des candidats élus lors des élections communales de 2003 furent des femmes. En fait, les interventions pour l'adoption d'un système de quotas dans les élections furent plus ardues au niveau local à cause de la culture politique locale dominante. Dans ce contexte, les priorités des femmes restent en grande partie exclues du processus de prise de décision au niveau local. Toutefois, de nouvelles opportunités pour faire face à ces défis se sont présentées. En effet, la nouvelle Charte Communale adoptée en 2002 vise à renforcer le processus de décentralisation ; l'initiative Nationale pour le Développement Humain a été mise en œuvre par le gouvernement pour combattre la pauvreté ; et le gouvernement a exprimé son engagement pour contribuer à la réalisation des OMD. Tous ces éléments représentent un tremplin pour l'habilitation des femmes au niveau local, et pour assurer que toutes les femmes puissent jouir de leurs droits. Les politiques et programmes de développement élaborés, mis en œuvre, suivis et évalués à partir d'une perspective genre pavent le chemin vers l'exécution de ces cadres de travail et la prestation de services et l'allocation de ressources au profit des femmes au niveau local. Aussi, le budget national et local peut être un moyen de concrétiser ces politiques et programmes.

Durant les deux dernières années, le Maroc a lancé au niveau local une initiative de budgétisation sensible au genre, en tant qu'un des pays pilotes du programme global de l'UNIFEM « Initiatives

de budgétisation sensible au genre au niveau local », financé par l'UE. Dans ce contexte, l'UNIFEM a établi un partenariat avec le Centre de Leadership des Femmes (CLEF) de l'Association Démocratique des Femmes Marocaines (ADFM) et avec cinq communes locales, en vue d'expérimenter l'initiative de la BSG au niveau local comme un instrument d'habilitation des femmes et de consolidation de la transition démocratique du pays.

Vu le caractère novateur et complexe du sujet, l'initiative marocaine s'est en premier lieu penchée sur l'identification, le potentiel et les points d'entrée de la BSG à travers l'analyse genre du budget et son processus préparatoire dans les cinq communes pilotes. Sur la base de cette étude, une équipe de huit formateurs spécialisés dans le domaine de la BSG au niveau local fut constituée. Lesdits formateurs ont développé un guide sur les BLSG qu'ils ont testé durant des sessions de formation avec la participation des acteurs locaux (ONG, responsables élus, personnel des communes).

JUSTIFICATION

L'UNIFEM est bien placée pour soutenir ce projet et instaurer la politique de dialogue en capitalisant le soutien politique en faveur de la budgétisation sensible au genre qui s'était formé dans le contexte des réformes de gouvernance entreprises par le pays. Grâce au partenariat établi avec le Ministère des Finances pour mettre en œuvre la budgétisation genre au niveau national, les capacités techniques ont été renforcées, et les moyens de sensibilisation et de formation ont été développés. Ceci offrira un soutien supplémentaire au travail sur le budget genre au niveau local au Maroc.

L'enseignement retenu de l'initiative BSG au niveau local au Maroc est que l'appropriation effective par les acteurs locaux des initiatives d'intégration du genre et de ses instruments, ainsi que de la mise en œuvre des réformes égalitaristes dans le contexte des politiques de développement local, exigent un soutien continu sur deux fronts :

- Le renforcement des capacités des acteurs au niveau des communautés locales durant les différentes phases du cycle budgétaire,
- Le renforcement des capacités de plaidoyer des associations des femmes pour l'adoption de la BSG et pour la supervision du budget.

Cette activité pilote a également montré que

- Les acteurs locaux – responsables élus, les agents communaux, et les ONG - sont tous très intéressés par la BSG, et pourraient offrir leur soutien pour poursuivre cette initiative,
- La mise en œuvre de la BSG au niveau local exige le renforcement des capacités basé sur les outils spécifiques et requière le développement d'indicateurs « genre » pertinents pour le suivi et l'évaluation,
- La création d'un espace pour le dialogue, l'échange d'expérience, et le développement de partenariat et de synergies entre les communes locales et les ONG est en cours. Toutefois, les partenariats entre les communes et les ONG, particulièrement les ONG de femmes, sont encore insuffisants.

- Bien que la nouvelle Charte Communale mette en exergue l'importance des partenariats entre les communes et la société civile (article 42 de la Charte), les communes restent en grande partie concentrées sur l'internalisation des implications de la nouvelle charte, offrant peu d'attention à la mise en place de mécanismes de partenariats avec la société civile.
- Il existe une rupture entre la volonté politique exprimée au niveau national en faveur de l'égalité des sexes (qui s'est traduite par les réformes législatives, la BSG au niveau national, et autres), et l'appropriation de ce processus de changement au niveau local.

Par conséquent, la BSG au niveau local, son intégration effective et sa pérennité dans le cadre de la planification communale et dans le cycle budgétaire reste un processus de long terme. Le renforcement des capacités, la mobilisation de la société civile, les initiatives de sensibilisation et de plaidoyer, et les activités de suivi et d'évaluation sont encore nécessaires. Le processus d'intégration de la dimension genre dans les budgets et dans la formulation des politiques budgétaires ne constitue pas un processus purement technique, mais représentent un processus politique et culturel qui nécessite un changement d'attitude et de comportement.

STRATEGIES DU PROGRAMME

La présente proposition de projet a pour objectif de soutenir les acteurs locaux - aussi bien les communes que les ONG - afin d'assurer la réalisation des droits des femmes et de parer aux lacunes relatives au genre à travers les stratégies suivantes :

- Renforcement des capacités et développement des instruments pour l'intégration de la dimension genre dans les politiques de développement, la planification et la budgétisation au niveau local.
- Apprendre des exemples et des meilleures pratiques de budgétisation sensible au genre dans les domaines telles que l'intégration des mesures de lutte contre la violence à l'égard des femmes dans les politiques de sécurité.
- Adopter des processus de consultation et des instruments qui répondent aux besoins et aux réalités des femmes.
- Développer des instruments pour la création de partenariats et le renforcement des capacités.
- Renforcement les capacités des ONG en matière de connaissances de bases du processus de budgétisation, de suivi, de plaidoyer en faveur du changement budgétaire.

OBJECTIF

L'intégration des considérations pour l'égalité entre les sexes dans le processus de planification et de budgétisation dans 7 communes au Maroc.

RESULTATS ESCOMPTES

1. Capacité et engagement renforcé au niveau du gouvernement local en vue d'intégrer la dimension genre dans les processus de planification, de programmation, et de budgétisation.

2. Une plus grande efficacité de la société civile pour plaider en faveur de la budgétisation sensible au genre.
3. Plus grande prise en compte des demandes et revendications des partisans de l'égalité des sexes dans le processus de budgétisation locale.
4. Coopération sud-sud et développement des connaissances sur les initiatives relatives à la BSG au niveau local.

PRODUITS ENVISAGES

Les outils et ressources BLSG disponibles sont:

- Les outils de sensibilisation et de formation en matière de planification et de budgétisation sensible au genre sont renforcés et adaptés aux besoins des communes ciblées.
- L'équipe de formateurs BSG élargie et renforcée en vue de soutenir les initiatives entreprises au niveau local.

Gouvernement local :

- Les autorités locales ont été formées pour réviser leurs plans, programmes, et budgets se basant sur la perspective genre.

Renforcement des capacités :

- Les représentants des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine du développement local ont été sensibilisés aux questions relatives à la BSG et ont été formés en vue d'intégrer les questions d'égalité des sexes dans la planification et la budgétisation des interventions en faveur des pauvres.

Plaidoyer :

- Des instances d'inégalité entre les sexes et des besoins des femmes documentées (dans des secteurs ciblés) et utilisées dans les interventions de plaidoyer.
- Des activités de plaidoyer entreprises annuellement.
- Processus de consultation intégrés dans la planification et la budgétisation.
- Dialogue politique sur la divulgation des informations relatives au budget, et participation accrue des organisations de la société civile dans le dialogue politique sur l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du budget.
- Partenariats établis entre les femmes de la communauté locale, les organisations de femmes, et les ONG travaillant dans le domaine de développement dans les communes ciblées, en vue d'articuler les préoccupations des femmes au niveau local.
- Documentation et dissémination des expériences et connaissances accumulées en matière de procédures, meilleures pratiques et les enseignements relatifs à la BSG au niveau local au Maroc.
- Echanges transrégionaux renforcés des expériences et enseignements dans le domaine de la BSG en vue de soutenir l'intégration des leçons apprises dans les initiatives au niveau local au Maroc.

- La création d'un réseau entre les praticiens de la BSG et des acteurs en Afrique, dans les pays arabes et les pays de l'Amérique latine.

PRINCIPALES ACTIVITES

- Renforcement de la sensibilisation au niveau local, et consolidation des documents de formation relatifs à la BSG à destination des responsables élus, les organisations de la société civile, et le public en général.
- Renforcement des capacités de l'équipe de formateurs au niveau local en matière de techniques avancées de la BSG.
- Organisation de réunions de sensibilisation et de tables rondes avec les autorités locales en vue d'identifier les points d'entrée pour une collaboration conjointe.
- Organisation d'ateliers de formation dans 7 communes ciblant les responsables élus et les agents communaux sur les sujets suivants : analyse genre, planification stratégique et budgétisation sensible au genre, suivi et évaluation.
- Organisation d'ateliers de formation pour les organisations de femmes (dans les communes ciblées) portant sur l'analyse genre, la planification stratégique et la budgétisation sensible au genre, le suivi et l'évaluation.
- Soutien aux négociations politiques entre les organisations de femmes, les ONG et les autorités locales.
- Systématisation et dissémination des informations émanant des expériences acquises dans le domaine de budgétisation locale sensible au genre.
- Organisation d'une conférence/atelier pour l'échange d'expériences entre le Maroc et les pays d'Amérique latine sur la BSG au niveau local.

HYPOTHESES ET ANALYSES DE RISQUES

Les principales hypothèses sont :

- l'engagement politique pour la promotion de l'égalité des sexes et pour le respect des droits des femmes reste une des priorités sur l'agenda politique du Maroc
- des partenariats et collaborations effectives sont établis avec les autorités locales
- Les organisations de femmes locales existent, sont engagées, et possèdent un minimum de capacités techniques pour entreprendre le travail dans ce domaine
- Les compétences techniques sont disponibles aussi bien au niveau local qu'au niveau national, et des compétences techniques additionnelles pourraient être offertes par l'expertise internationale
- Les autorités locales et les ONG sont ouvertes au dialogue politique

- Les autorités locales acceptent de s'engager et/ou d'expérimenter les systèmes de planification et de budgétisation par objectifs.
- Les assemblées locales sont réceptives aux demandes et préoccupations des femmes en matière d'égalité des sexes.
- L'existence d'un intérêt mutuel parmi les acteurs arabes, africaines et d'Amérique latine à acquérir et à échanger des expériences dans le domaine de la BSG.
- Une capacité technique est disponible pour entreprendre l'étude des processus et des leçons apprises à partir d'étude de cas de budgétisation locale sensible au genre.

Les principaux risques identifiés comprennent :

- La résistance sociale et culturelle aux droits des femmes, et la participation et à l'autonomie des acteurs sociaux et politiques locaux.
- Changements dans les priorités politiques nationales
- Insuffisance ou irrégularité de la cadence ou de l'impact des réformes du secteur public, y compris les processus de décentralisation et de déconcentration.
- Les populations et les parties prenantes ne répondent pas favorablement aux sessions de formations
- Accès limité aux informations et disponibilité limitée des informations sur le processus de budgétisation
- Manque de capacités techniques en sein des organisations de femmes
- Manque d'intérêt et de compréhension de la part des médias du concept BSG
- Ressources limitées des organisations de femmes pour garantir une communication durable avec d'autres pays portant sur l'échange d'expériences.

PARTIES PRENANTES ET PARTENAIRES

Le bureau de l'UNIFEM pour la région de l'Afrique du Nord, basé à Rabat, Maroc est responsable de la mise en œuvre du projet, en partenariat avec le Centre de Leadership des Femmes (CLEF) de l'Association Démocratique des Femmes Marocaines (ADFM). Cette dernière est une des principales ONG qui militent pour la préservation des droits des femmes au Maroc, à travers la promotion des droits humains des femmes, en combattant la violence dirigée contre les femmes, et en encourageant la participation des femmes dans la gouvernance démocratique. La CLEF entreprend des activités de sensibilisation, de formation et de plaidoyer en vue de promouvoir l'ascension des femmes aux postes de prise de décision, aussi bien au niveau politique qu'au niveau administratif, et pour promouvoir la prise en compte des besoins et des préoccupations des femmes dans les structures de gouvernance, les politiques et les procédures.

Les activités du projet seront axées sur sept communes. Cinq de ces communes ont déjà participé dans la première phase du projet, et ont fait preuve d'un grand potentiel et d'un intérêt réel pour continuer le travail initié durant la première phase dans le domaine de la BSG. Ces communes sont : Casablanca (conseil urbain et municipal), Essaouira (rural et urbain), et Zagora (rural).

Des partenariats seront également établis avec deux autres communes - Fès et Errachidia -vue qu'il existe dans ces deux villes des ONG qui sont membres d'un réseaux de 40 ONG actives dans le domaine de la promotion de la participation des femmes dans les élections locales, sous la coordination de la CLEF. Lesdites ONG dans ces deux villes sont également engagées dans la défense de certaines questions relatives aux droits humains des femmes, et qui requièrent leur prise en compte dans les politiques publiques et dans les budgets –nous parlons notamment de la mise en œuvre du nouveau code de la famille et du combat contre les violences envers les femmes.

GESTION DU PROJET

Le projet sera exécuté par l'Association Démocratique des Femmes Marocaines (ADFM) avec le soutien de l'UNIFEM. Ce projet s'enregistre sous le portefeuille Budgétisation sensible au Genre du bureau de l'UNIFEM Maroc, Le projet bénéficiera également de l'expertise du coopérant Catalan dont le rôle consistera à soutenir la mise en œuvre du programme et à renforcer les connaissances dans ce domaine.

SUIVI ET EVALUATION

Des rapports semestriels seront préparés et soumis par l'ADFM à l'UNIFEM au niveau pays, afin de rendre compte des progrès réalisés dans l'exécution des activités du projet. Ces rapports comprendront une évaluation des activités de formation et de leurs impacts. Cette évaluation sera basée sur un suivi régulier des participants et une analyse de l'impact des négociations politiques avec les autorités locales. De plus, l'UNIFEM assurera un suivi continu à travers sa participation aux différentes activités, aux présentations de rapports et aux réunions avec les partenaires du projet.

Une évaluation finale sera réalisée par un consultant externe à la fin du projet, en collaboration avec l'UNIFEM, l'ADFM, les différents partenaires du projet et les parties prenantes.

L'évaluation du travail accompli dans les 5 communes pilotes durant la première phase de ce projet, et ainsi que mentionné dans le rapport final de ladite évaluation, apportera l'information requise pour établir une ligne de base afin de mesurer le progrès réalisé durant la seconde phase du projet.

LEÇONS APPRISES ET DOCUMENTATION DU PROJET

Le projet tient à contribuer à l'enrichissement des connaissances dans ce domaine, aussi bien au niveau régional qu'international, et à incorporer les meilleures pratiques relatives aux initiatives de la BSG au niveau local.

Le résultat 3 susmentionné vise à promouvoir la coopération sud-sud et à renforcer les connaissances en matière d'initiatives BSG au niveau local. Il est prévu que le renforcement des connaissances deviendra une composante transversale du projet, et qu'il servira également à la réplique des outils et stratégies relatives à la BLSG dans d'autres communes du Maroc. La documentation et la dissémination d'informations sur les processus et les résultats des différentes initiatives seront accomplies avec l'assistance d'un jeune professionnel (YP) de la Coopération Catalane.

PLAN DE TRAVAIL

ANNEE	MOIS	ACTIVITES
		phase Préparatoire
2007	Mois 01/02/03	<ul style="list-style-type: none"> ○ Identification des experts internationaux et nationaux pour la constitution d'une équipe de renforcement des capacités et de formation ○ Contacts avec les communes / ONG ○ Identification des formateurs ○ Réunions de la commission d'organisation pour : <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre du programme • L'élaboration d'un plan de formation
		Renforcement des capacités de l'équipe de formateurs
2007	Mois 04/05/06/07	<ul style="list-style-type: none"> ○ Un atelier de 5 jours de formation (renforcement des capacités) ○ 2 réunions pour l'élaboration des modules ○ 2 réunions pour la finalisation du guide ○ 2 réunions d'évaluation
		Formation du personnel des Communes / ONG
2007 2008	Mois 09/10/11/12 Mois 01/02/03/04/05/06	<ul style="list-style-type: none"> ○ 2 ateliers de 3 jours (nouvelles communes) ○ 5 ateliers de 3 jours (nouvelles communes)
2008	Mois 09/11	<ul style="list-style-type: none"> • 2 réunions d'évaluation
2007	À déterminer	Echanges entre les partenaires de l'Amérique latine et du Maroc sur la BLSG
2007/2008	Transversale	Compilation et dissémination des leçons apprises

BUDGET

Composantes	Quantité	Coût Unitaire	Total en Dirham	TOTAL US\$	US\$ 2007	US\$ 2008	Montant
ACTIVITE 1: FORMATION							
Frais Experts Internationaux	8j	5 000	40 000	4 762	4 762		71 200
Frais Experts Nationaux	8j	2 000	16 000	1 905	1 905		71 300
Honoraires - formateurs	6ateliersx3jx2pers	2 500	90 000	10 714	5 350	5 364	71 300
Total 71 300				17 381	12 017	5 364	
Transport / Restauration / Logement	5 pers x 2j	500	5 000	595	595		71 600
Transport	1 voyage	10 000	10 000	1 190	1 190		71 600
Logement / Expert per diem	8j	2 000	16 000	1 905	1 905		71 600
Transport /Logement	8j	1 000	8 000	952	952		71 600
Transport - Restauration – Logement (équipe de formation)	5jx10pers	400	20 000	2 381	2 381		71 600
Evaluation (Equipe de formation)	3jx10pers	200	6 000	714	714		71 600
Transport / Restauration / Logement	10 pers x 2j	750	15 000	1 786	1 786		71 600
Transport / Restauration / Logements pour les participants	6ateliersx3jx25pers	725	326 250	38 839	35 000	3 839	71 600
Total 71 600				48 363	44 524	3 839	
Rapport d'évaluation	1 consultant	30 000	30 000	3 571	1 500	2 071	72 100
Total 72 100				3 571	1 500	2 071	
Frais de Conception du Guide	1 consultant	30 000	30 000	3 571	3 571		74 200
Publication du Guide (modèle/impression)	1750 copies	30	52 500	3 250		3 250	74 200
Total 74 200				6 821	3 571	3 250	
Matériel Courant	6 ateliers	1 750	10 500	1 100	900	200	74 500
Total 74 500				1 100	900	200	
Sous- total 1			675 250	77 237	62 512	14 725	
ACTIVITE 2: GESTION							
Comptable	4 rapports	3 000	12 000	1 429	714	714	71 300
Assistant	24 mois	5 000	120 000	14 286	7 143	7 143	71 400
Echange Amérique Latine/Maroc			220 000	22 690		22 690	71 600
Tel. - Fax - E-mail	24 mois	1 500	36 000	4 286	2 143	2 143	72 400
Matériel courant	24 mois	500	12 000	1 286	714	572	74 500
Sous- total 2			400 000	43 976	10 714	33 262	
ACTIVITE 3: ADMINISTRATION							
Coût administratif			35 861	12 120	7 322	4 798	75 100
Sous- total 3			35 861	12 120	7 322	4 798	
TOTAL			1 111 111	133 333	80 548	52 785	

